

? Quels sont les modalités de la première nuit de mariage

<"xml encoding="UTF-8?>

Quels sont les modalités de la première nuit de mariage ?

Question

Pourriez-vous me donner, s'il vous plaît, des explications concernant la première nuit de mariage ?

Résumé de la réponse

La nuit de Zafâf est la première nuit d'un couple qui s'est uni par le mariage pour mener une vie conjugale en toute légalité dans le cadre de la charia. Cette nuit est l'une des nuits les plus importantes et les plus bénies de chaque individu. C'est pour cette raison que l'on peut trouver dans les textes et sources islamiques de nombreuses explications sur les modalités de cette nuit. C'est une nuit bénie, car, comme il est indiqué dans un hadith, le fidèle parachève la moitié de sa foi par le mariage. Dans cette nuit, les prières seront exaucées. Les anges apportent la clémence et la bénédiction de Dieu pour la mariée et le marié.

Dans les textes et sources islamiques, de nombreux modalités sont mentionnés pour la première nuit de mariage dont :

- Que la défloration s'effectue pendant la nuit.
- Faire deux Rak'ats de prière et réciter une invocation particulière.
- Il recommandée que la mariée fasse l'ablution et accomplisse, elle aussi, deux Rak'ats de prière.
- Après la prière, le marié doit mettre sa main sur le front de la mariée et réciter une invocation particulière.

Réponse détaillée

La nuit de Zafâf est la première nuit d'un couple qui s'est uni par le mariage pour mener une juste vie conjugale par voie juste de la charia. Cette nuit est l'une des nuits les plus importantes et les plus bénies de chaque individu. C'est pour cette raison que l'on

peut trouver dans les textes et sources islamiques de nombreuses explications sur les modalités de cette nuit. C'est une nuit bénie, car, comme il est indiqué dans un hadith, le fidèle parachève la moitié de sa foi par le mariage. Dans cette nuit, les prières seront exaucées. Les anges apportent la clémence et la bénédiction de Dieu pour la mariée et le marié.

Les modalités des relations conjugales se divisent en deux catégories :

A) Les modalités de la première nuit de mariage sont :

1- La mariée et le marié devront, tout d'abord, faire l'ablution.

2- Prononcer Allah-o-Akbar (Dieu est le plus grand), contrairement aux traditions du Temps de l'Ignorance.

3- Faire deux Rak'ats de prière, après avoir fait l'ablution. Se mettre dans un état de modestie et d'humilité envers Dieu. Faire l'invocation suivante est très efficace dans la destinée de la mariée et du marié : «ô Allah ! Bénit-la pour moi et bénit-moi pour elle ! Octroie-moi d'elle (des enfants) et octroie-lui de moi (des enfants) !ô Allah ! Réunit entre nous – s'il y a union - dans le bien et désunit entre nous – s'il y a séparation - dans le bien ! »

4- Procéder à des prières et des invocations après avoir accompli la prière de la première de mariage.

5- Le marié mettra sa main sur le front de la mariée et fait l'invocation suivante : " «ô Allah ! Je Te demande de son bienfait et de sa prédisposition à faire du bien et protège-moi contre sa malversation et sa prédisposition à faire du mal. »

B- Les modalités généraux des relations intimes conjugales (Mustahabat, Recommandés), sont :

1- Faire l'ablution

2- Dire Bismillah (Au nom de Dieu)

3- Prendre son temps au moment du coït pour préparer la femme afin qu'elle jouisse, complètement, du rapport sexuel.

4- Faire le coït dans les nuits de lundi, de mardi, de jeudi et de vendredi.

5- Faire le coït lorsque la femme en a envie.

Il vaut mieux de ne pas faire le coït dans les circonstances suivantes

1- Au moment de l'éclipse de la lune ou du soleil.

2- Au moment du coucher du soleil.

3- De l'aube jusqu'au lever du soleil.

4- La première nuit du mois sauf le mois de Ramadan.

5- La dernière nuit du mois.

6- Ejaculation pendant le sommeil.

7- En présence d'un enfant.

8- Regarder la vulve.

9- Etre nu.

10- A ciel ouvert.

11- En direction de la Qibla ou le vice versa.

12- Lorsque l'on a le ventre plein. 1[1]

13- Dans un endroit où se trouve un enfant qui les regardent ou qu'il entend leur bruit, même s'il ne comprend quelque chose.

14- Entre l'Adhan et l'Iqamah, un temps consacrés aux actes de prière et d'adoration.

15- Dans la nuit de la fête du Sacrifice.

16- Dans la nuit de la fête du Fîtr.

A part ces cas qui sont répréhensibles, blâmables, il n'y a aucun inconvénient d'avoir, dans d'autres cas, des rapports sexuels intimes avec son partenaire licite. 2[2]

Pour plus d'information, référez-vous :

1- Les modalités de la vie conjugale, Ebrahim Amini.

2- Le mariage simple, Eshtehardi.

3- Le mariage dans l'islam, Meshkini.

4- Le mariage dans L'école édificatrice de l'homme, Le Docteur Pak Nejad.

5- Hilat-ul Motaqine, Allamah Majlissi, pp .70-75.

6- Le mariage et les questions sexuelles, une équipe d'écrivains.

7- Le paradis de la famille, le Docteur Seyyed Javad Mostafavi.

[1] Safinat-ul-Bihar, t. p.181

[2] Logiciel Porsman